

TRAVAILLEURS AUTONOMES SELON LE SEXE, MRC DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET QUÉBEC, 2016

	Abitibi	Abitibi-Ouest	La Vallée-de-l'Or	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Abitibi-Témiscamingue	Québec
TOTAL							
Population active totale âgée de 15 ans et plus	12 915	9 425	22 375	22 050	7 645	74 415	4 255 500
Travailleurs sans objet	175	110	425	395	130	1 240	101 490
Toutes les catégories de travailleurs	12 740	9 315	21 950	21 665	7 515	73 175	4 154 010
Employés	11 435	8 480	20 100	20 015	6 610	66 635	3 664 925
Travailleurs autonomes¹	1 310	830	1 850	1 640	910	6 540	489 090
HOMMES							
Hommes actifs âgés de 15 ans et plus	7 000	5 240	12 070	11 700	4 130	40 150	2 214 735
Travailleurs sans objet	95	55	220	195	65	625	51 640
Toutes les catégories de travailleurs	6 905	5 185	11 855	11 510	4 070	39 525	2 163 095
Employés	6 135	4 730	10 855	10 645	3 540	35 905	1 863 740
Travailleurs autonomes¹	770	455	1 000	865	530	3 620	299 355
FEMMES							
Femmes actives âgées de 15 ans et plus	5 915	4 190	10 300	10 350	3 510	34 260	2 040 765
Travailleurs sans objet	80	60	205	205	60	610	49 850
Toutes les catégories de travailleurs	5 835	4 125	10 095	10 145	3 445	33 650	1 990 915
Employés	5 295	3 750	9 245	9 375	3 070	30 730	1 801 180
Travailleurs autonomes¹	540	385	850	775	375	2 920	189 735

1. Cette catégorie comprend les personnes dont l'emploi consistait principalement à exploiter une entreprise ou une ferme ou à exercer une profession, seules ou avec des associés. Sont comprises les personnes qui exploitent une ferme à titre de propriétaire ou de locataire, celles qui travaillent comme pigiste ou à forfait pour un travail particulier (par exemple, les architectes et les infirmières en service privé), les personnes qui exploitent une concession de vente et de distribution directe d'articles comme des produits de

beauté, des journaux, des brosses ou des articles ménagers, et celles qui font de la pêche avec du matériel qui leur appartient en propre ou dont elles sont copropriétaires. L'entreprise peut être constituée en société ou non constituée en société. Les travailleurs autonomes comprennent ceux ayant ou n'ayant pas d'aide rémunérée. Sont également inclus dans la catégorie des travailleurs autonomes les travailleurs familiaux non rémunérés. Il s'agit de personnes qui travaillent sans rémunération à l'exploitation d'une entreprise, d'une ferme ou d'un cabinet de professionnels appartenant à un autre membre de la famille vivant dans le même logement et exploité par celui-ci.

SOURCE :

Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.